

## MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

**2 novembre 2022**

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue au 83 route 132 ce deuxième jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-deux à 18 h40 :

Sont présents : le maire, Gérard Litalien et les conseillers suivants : Johanne Horth, Georges Chapados et Sylvie Lecourtois et Nancy Huard.

Assiste également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h40.

**2022-204**

### CONTRAT DE SERVICE DE DÉNEIGEMENT

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'adoption de la résolution portant N°**2022-184** la municipalité de Municipalité du Canton de Saint-Godefroi a procédé à un appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres (« **SEAO** »), portant le numéro d'avis N°2022.09, et ce, pour des travaux de service de **déneigement**;

**CONSIDÉRANT** la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 13 octobre, dans le cadre de l'appel d'offres public N°2022.09;

**CONSIDÉRANT QU'**Une entreprise a déposé une soumission dans les délais requis avant 11h00, le 13 octobre 2022, soit:

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Montant (Incluant les taxes)</b>
Garage Jeffery Robinson (9250-0784)	228 344.83\$
	\$

**CONSIDÉRANT QU'**après une étude et analyse des soumissions, qu'elle s'avère conforme;

### **EN CONSÉQUENCE**

**SUR** une proposition de Nancy Huard,  
**IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil accepte les soumissions reçues;

**QUE** le conseil octroie le contrat à l'entreprise, Garage Jeffery Robinson (9250 0784 QC Inc), plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de service de déneigement conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 228 344.83\$ incluant les taxes;

**QUE** les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire (02 33000 521);

**QUE** les dépenses soient financées avec le fonds général;

**QUE** le maire, Gérard Litalien et Nancy Castilloux, directrice générale par intérim soient autorisés à signer tous les documents.

**CONTRAT OUVERTURE DES ENTRÉES DES EDIFICES  
MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à l'adoption de la résolution portant N°2022-185 la municipalité du Canton de Saint-Godefroi a procédé à un appel d'offres par invitation, et ce, pour des travaux d'ouverture des entrées(cours) des édifices municipaux : bureau municipal, Salle Eugène Anglehart et chemin pour camping;

**CONSIDÉRANT** la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 31 octobre 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** deux entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 15h00, le 31 octobre 2022, soit:

<b>Nom de l'entreprise</b>	<b>Montant (incluant les taxes)</b>
Robert Loisel Enr.(Bureau municipal seulement)	2207.52\$
2022-05Garage Éric Grenier (Salle Eugène Anglehart et chemin du Camping seulement)	2069.55\$

**CONSIDÉRANT QU'**après une étude et analyse des soumissions, chacune d'elles s'avèrent conformes;

**CONSIDÉRANT QUE** les contracteurs ont soumissionné sur une entrée seulement le contrat sera séparé en deux (2);

**EN CONSÉQUENCE**

**SUR** une proposition de Georges Chapados,  
**IL EST RÉSOLU A L'UNANIMITÉ**

**QUE** le conseil accepte les soumissions reçues;

**QUE** le conseil octroie le contrat à l'entreprise Robert Loisel Enr., plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux d'ouverture de l'entrée (cours) du bureau municipal conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 2 207.52\$ incluant les taxes;

**QUE** le conseil octroie le contrat à l'entreprise Garage Éric Grenier, plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux d'ouverture de l'entrée (cours) de la Salle Eugène Anglehart et un chemin au Camping conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 2 069.55\$ incluant les taxes;

**QUE** les dépenses soient comptabilisées au poste budgétaire 02 33 000 521;

**QUE** les dépenses soient financées avec le fonds général;

**QUE** le maire, Gérard Litalien et Nancy Castilloux, directrice générale par intérim soient autorisés à signer tous les documents.

2022-206

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Georges Chapados que la séance soit levée à 19h00.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

-----  
Maire

-----  
Directrice générale par intérim

